



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 juillet 2018
N° 358

Gérald DARMANIN félicite les douaniers pour l'interception d'une une tonne et demi de cocaïne au large de la Martinique

Dans le cadre d'une opération sous pilotage de l'Action de l'État en mer, mercredi 18 juillet, la vedette des douanes de Saint-Martin (DF 24) de la direction régionale garde-côtes Antilles-Guyane (DRGC) et la frégate Germinal de la Marine nationale étaient engagées pour tenter d'intercepter en haute mer un voilier suspecté de se livrer au trafic de stupéfiants.

La nuit du 19, la DF 24 le localisait avec deux personnes à son bord. En raison de conditions de mer difficiles, les douaniers n'étaient pas en mesure de le contrôler. Sur invitation du commandant de la DF 24, les occupants du voilier acceptaient de suivre la vedette des douanes jusqu'à Saint-Martin.

A 10 heures, le skipper et son équipier abandonnaient le voilier après y avoir mis le feu et se mettaient à l'eau dans leur radeau de survie. L'équipage de la DF 24 portait secours aux occupants et s'organisait pour éteindre le feu. Deux heures plus tard, l'incendie était maîtrisé et les naufragés en sécurité. Dépêchée sur les lieux, la frégate Germinal arrivait en renfort à 16 heures. Une équipe composée de douaniers et de marins-pompiers était constituée et montait à bord de l'épave pour s'assurer de l'absence de tout risque de reprise de feu.

A l'occasion de cette inspection de sécurité, les agents de la DF 24 découvraient des paquets dont le contenu s'avérera être de la cocaïne. Au terme d'une fouille systématique des restes du voilier, 1,5 tonne de cocaïne seront extraits du voilier.

Ses occupants et les stupéfiants étaient embarqués à bord du Germinal en vue d'être ramenés à Fort-de-France. Le 20 au soir, à leur arrivée dans l'enceinte de la base navale, sur instruction du Procureur de la République de la Juridiction spécialisée (JIRS), ils étaient remis à l'OCRTIS chargée de l'enquête judiciaire

Cette saisie majeure a pu être réalisée grâce à l'exploitation d'informations recueillies par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et en particulier son unité de Fort-de-France. Elle couronne ainsi une enquête de plusieurs mois menée par ce service, avec le concours de la direction garde-côtes Antilles-Guyane.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « *Je félicite les agents des douanes pour la qualité de leurs investigations et de leur intervention lors de cette saisie exceptionnelle dans la zone Caraïbes, qui illustre une fois de plus leur savoir-faire et leur implication sans faille dans la protection de notre territoire, de nos concitoyens et dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.* »

En 2017, la douane française a saisi 83,4 tonnes de drogues dont 11,7 tonnes de cocaïne.

Les vidéos de la saisie : <https://youtu.be/75rmAspNoq8>

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/zLzm2b>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 41 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr

